



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1935 MARDI 11 FÉVRIER 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Commémoration

Le 25^e anniversaire du protocole de Brazzaville dédié à Nelson Mandela



La poignée de mains entre Emmanuel Pinto Dacosta et Firmin Ayessa à la descente d'avion

La capitale congolaise commémore aujourd'hui le 25^e anniversaire du protocole de Brazzaville qui prononça la libération, le 13 décembre 1988, de l'Afrique australe. Cette célébration à laquelle prennent part des chefs d'État et de délégation est l'occasion de se souvenir de la lutte de libération des peuples d'Afrique australe et de rendre au père de la nouvelle Afrique du Sud, Nelson Mandela.

Au nombre des chefs d'État invités il y a le Sud-Africain Jacob Zuma, le Béninois Thomas Boni Yayi et le Saotoméen Emmanuel Pinto Dacosta.

Page 3

DROITS HUMAINS

L'OCDH souligne la détérioration de la situation au Congo



Trésor Nzila Kendet

Dans un rapport annuel rendu public le week-end dernier, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a décrié la détérioration de la situation des droits humains, marquée, au cours de l'année dernière, par des multiples atteintes aux droits et libertés des citoyens. L'OCDH, qui s'exprimait sur les cas de torture, l'acharnement contre les personnes

supposées proches de l'ex-colonel Marcel Ntsourou, les arrestations et détentions arbitraires et la répression des leaders syndicaux enseignants, a par ailleurs dénoncé les mauvaises conditions des détenus et condamnés au Congo. « Les personnes en détention dans ces lieux de privation de liberté vivent sous l'ombre du système de justice. Or, dans les normes requises, le pouvoir d'arrestation de la police se limite à des motifs qui sont établis par la loi et dans les conditions appropriées, justes, prévisibles et en accord avec le respect de la légalité », a précisé le directeur administratif de l'OCDH, Trésor Nzila Kendet.

Page 2

Développement industriel

La SFI réaffirme son soutien au secteur privé congolais

En vue d'aider le Congo dans la promotion du secteur privé, le vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes, Jean-Philippe Prosper, a réitéré son soutien à la République du Congo.

Membre du groupe de la Banque mondiale, la SFI a pour mission, entre autres, de mobiliser des ressources en vue du financement et du développement du secteur privé. Elle œuvre pour l'émergence des marchés ouverts et concurrentiels dans les pays en voie de développement. « Améliorer le climat des



Séance de travail entre les deux parties affaires pour les Petites et moyennes entreprises [PME] au Congo est très important. Nous essayerons de faciliter les transactions en réduisant le temps et les coûts des taxes à payer pour ouvrir une entreprise », a-t-il déclaré.

Page 3

DIPLOMATIE

Rencontre bilatérale de haut niveau entre Paris et Brazzaville

Le secrétaire général du ministère congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, Cyprien Mamina, a évoqué vendredi à Paris avec la secrétaire générale adjointe du ministère français des Affaires étrangères, Emmanuelle d'Achon les questions bilatérales, notamment de coopération, ainsi que les perspectives de renforcement des échanges économiques d'une part, et la situation en Centrafrique, dans la région des Grands Lacs et au Soudan du sud, d'autre part. Cette première rencontre bilatérale de haut niveau a permis aux deux diplomates d'échanger également sur les enjeux liés au financement du développement, de la lutte contre les dérèglements climatiques, la protection des forêts et de la biodiversité.

ÉDITORIAL

Mémoire

ÉDITORIAL

Mémoire

La célébration, cet après-midi, du vingt-cinquième anniversaire du Protocole de Brazzaville qui permit l'indépendance de la Namibie et joua un rôle clé dans la fin de l'apartheid en Afrique du Sud vient opportunément rappeler que Brazzaville n'est pas une ville comme les autres.

Idéalement placée au bord d'un fleuve qui compte parmi les plus longs et les plus puissants de la planète, située pratiquement au point de rencontre des deux hémisphères, point de passage obligé pour qui veut aller de l'océan Atlantique à l'océan Indien par la voie terrestre, notre capitale n'a jamais cessé de jouer un rôle éminent dans les rapports entre les peuples. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler la profondeur des liens qu'elle entretient depuis toujours avec sa voisine de l'autre rive, Kinshasa, l'incroyable aventure que vécut chez nous Pierre Savorgnan de Brazza, le rôle que Brazzaville joua dans le cours de la Seconde Guerre mondiale lorsque le général de Gaulle en fit la capitale de la France libre.

Loin de s'endormir sur ses lauriers au lendemain de l'accession du Congo à l'indépendance, Brazzaville a toujours veillé à préserver son rôle de point de rencontre. Nombreux, très nombreux même, ont été dans le cours des vingt dernières années les conférences, les débats, les sommets, mais aussi les rencontres discrètes, parfois même secrètes, qui s'y sont déroulés et qui ont permis des avancées notables dans la recherche de solutions aux problèmes de ce temps. Plus nombreux encore le seront-ils demain si l'on en juge d'après l'aménagement des grandes infrastructures en cours sur toute l'étendue de la ville ou d'après la liste des réunions de grande envergure qui s'y préparent.

Manque une pièce essentielle dans la réalisation du vaste et noble dessein visant à faire de Brazzaville l'une des capitales les plus courues du continent africain : l'aménagement de lieux de mémoire qui rappellent le passé prestigieux de notre capitale et qui permettent à ceux qui y viennent de comprendre pourquoi elle occupe aujourd'hui la place qui est la sienne. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza mis à part, la ville n'offre en effet à ceux qui la visitent aucun lieu où remonter le temps jusqu'aux périodes les plus reculées, s'imprégner de l'histoire de cette partie de l'Afrique, comprendre les peuples qui y vivent en découvrant leurs arts, leurs traditions, leurs croyances.

Question de simple bon sens : le temps n'est-il pas venu de remédier à ce défaut qui ne tardera pas à devenir un lourd handicap ?

Les Dépêches de Brazzaville

CLUB 2002-PUR

Le secrétariat permanent invite les militants au calme

Dans un communiqué publié le 7 février à Brazzaville par le secrétaire général, Roger Mompélet, les membres du secrétariat permanent du Club 2002-Parti pour l'unité et la République déclarent n'avoir pas été informés officiellement de la cessation des activités politiques de Guy Wilfrid César N'Guesso.

Roger Mompélet a fait savoir que le communiqué de presse du 4 février, publié par une frange des membres de la formation politique, n'a aucune valeur juridique, car, a-t-il ajouté, « la tenue d'un secrétariat permanent obéit aux textes fondamentaux régissant le parti ». Le signataire dudit communiqué n'avait ni pouvoir ni compétence pour le faire. Constatant l'agitation créée par certains membres à travers le pays, « il y a lieu de s'interroger sur les motivations réelles de ces derniers qui, au mépris des textes du parti, prennent des initiatives désordonnées », a-t-il poursuivi.



Roger Mompélet

Ainsi, tout acte visant à parler au nom du secrétariat permanent sera considéré comme un acte de rébellion et les auteurs seront sévèrement sanctionnés conformément aux textes en vigueur.

À cet effet, Roger Mompélet a invité tous les militants à rester se-

reins en attendant la tenue prochaine de la réunion du secrétariat permanent et les conclusions qui en découleront. « Le Club 2002-PUR réaffirme son attachement et son soutien au président de la République », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

PARLEMENT AFRICAIN

L'institution est mal connue des citoyens du continent

Reçu en audience le 10 février à Brazzaville, respectivement par le président du Sénat André Obami-Itou et par le président de l'Assemblée nationale Justin Koumba, le premier vice-président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Ndong, a réitéré à ses hôtes, l'invitation du Parlement panafricain à la célébration du 10e anniversaire de cette institution.

Au cours de leurs entretiens, le parlementaire panafricain et ses interlocuteurs ont passé en revue les questions de paix ainsi que celles touchant à la sécurité en Afrique et dans le monde, et notamment la crise en République centrafricaine, sachant que le président Denis Sassou N'Guesso ne ménage aucun effort pour ramener la paix dans ce pays. En effet, a souligné Ro-

ger Nkodo Ndong, « il y a dix ans que le Parlement panafricain a été créé et l'on se demande si après ces dix années, la presse, les hommes des médias, la société civile et les autres organisations connaissent réellement ce parlement des peuples africains ».

À cette occasion, Roger Nkodo Ndong a émis le souhait de voir les médias prendre le relais pour diffuser cette information afin de sensibiliser les populations, pour que, lors du sommet de juin et juillet prochain, le Parlement panafricain puisse avoir des pouvoirs législatifs. Il sera également question au cours de cette célébration, de faire le bilan des dix années écoulées et sans doute de se projeter pour l'avenir. « Le président du Sénat congolais, André Obami-Itou, en sa qualité de doyen du

Parlement panafricain, et les autres membres fondateurs de cette institution, vont mener des réflexions pour voir comment faire avancer le parlement panafricain », a-t-il précisé. « Il faut que l'on arrive à avoir des législations transversales qui puissent s'appliquer à tout le continent afin que nous évitions les crises à répétition que nous avons maintenant », a ajouté Roger Nkodo Ndong.

« Cette direction, la meilleure qui puisse amener le Parlement à évoluer, c'est d'avoir les pouvoirs législatifs contrôlés par la conférence des chefs d'État, étant donné qu'il n'y a que cette dernière ainsi que le Parlement panafricain qui représentent les peuples africains », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LIBÉRATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Plusieurs chefs d'État et de gouvernement attendus à Brazzaville

La célébration du Protocole de Brazzaville, marquant par la même occasion le 25^e anniversaire de la libération de l'Afrique australe qui se tient ce 11 février à Brazzaville, connaîtra la participation de plusieurs chefs d'État et de gouvernement.

Le président de Sao Tomé et Príncipe, Emmanuel Pinto Dacosta, a foulé le sol de Brazzaville le 10 février. À son arrivée à l'aéroport international Maya-Maya, il était accueilli par Firmin Ayessa, directeur de cabinet du président de la République. Au nombre des chefs d'État qui ont déjà confirmé leur arrivée à Brazzaville pour ce 11 février, on annonce la venue du président sud-africain, Jacob Zuma, et du président béninois, Thomas Boni Yayi. Le 25^e anniversaire de la libération de l'Afrique australe sera également une occasion de rendre hommage à Nelson Mandela, père de l'indépendance des peuples noirs d'Afrique du Sud, décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans.

Le programme de la cérémonie du 25^e anniversaire du

Protocole de Brazzaville se présente ainsi qu'il suit : le 11 février en matinée de 9 heures à 11 heures, les invités de marque continueront à faire leur arrivée à Brazzaville. L'ouverture des travaux est prévue pour 13 heures au Palais des congrès et la clôture interviendra à 18 heures. Le clou de l'événement sera sanctionné le soir à 20 heures, où un dîner sera offert à l'esplanade du Palais des congrès.

Rappelons que le Protocole de Brazzaville était signé le 13 décembre 1988 à Brazzaville, en présence du président Denis Sassou N'Gusso. Cet accord marquait la conclusion des longues négociations quadripartites entre la République de Cuba, l'Angola, l'Afrique du Sud, sous la médiation des États-Unis d'Amérique.

Le Protocole de Brazzaville donna également lieu à la signature des accords du 22 décembre 1988 à New York sur la paix en Afrique australe. Il ouvra, par la même occasion, la voie au retrait des troupes cubaines et sud-africaines d'Angola ; à la mise en œuvre de la résolution 435



Emmanuel Pinto Dacosta saluant les membres du Cabinet du chef de l'Etat congolais

sur le Sud-Ouest africain et l'indépendance de la Namibie. C'est aussi à partir du Protocole de Brazzaville qu'on est parvenu à mettre fin au régime Apartheid en Afrique du Sud, conduisant à l'avènement de la Nouvelle

Afrique du Sud et à la libération de Nelson Mandela, emprisonné depuis 27 ans.

Élu 23^e président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 1986, le président Denis Sassou N'Gusso avait fait de la libé-

ration de l'Afrique australe et de l'éradication de l'Apartheid, une priorité. Ces deux sujets sont primordiaux dans plusieurs de ses discours de cette époque.

Tiras Andang

COOPÉRATION

La SFI promet de booster le secteur privé congolais

Pour aider le Congo dans son effort de promouvoir le secteur privé, la Société financière internationale (SFI), promet d'apporter, outre le financement, son soutien technique.

Le vice-président de cette institution financière internationale, pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes, Jean Philippe Prosper a pris cet engagement à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le 7 juin, en marge du forum Build Africa. « Améliorer le climat des affaires pour les Petites et moyennes entreprises au Congo est très important. Nous essayerons de faciliter les transactions en réduisant le temps et les coûts des taxes à payer pour ouvrir une entreprise », a déclaré le vice-président de cette organisation financière. Pour identifier les contraintes auxquelles ce secteur fait face, les experts de la SFI travailleront

en collaboration avec les acteurs du secteur concerné. « Nous ferons aussi des analyses pour savoir ce que nous devons exactement faire. S'il y a lieu d'apporter les changements dans la législation existante en la matière, nous le ferons », a-t-il ajouté, avant de souligner que c'est en tenant compte de ces propositions que certains pays ont pu améliorer leur proposition dans le Doing business. Membre du groupe de la Banque mondiale, la SFI a pour mission, entre autres, de mobiliser des ressources en vue du financement et du développement du secteur privé. Elle œuvre aussi pour l'émergence des marchés ouverts et concurrentiels dans les pays en voie de développement.

Lopelle Mboussa Gassia

Lancement du second Forum mondial des femmes francophones

La ministre française de la Francophonie, Yamina Benguigui, a lancé officiellement au ministère des Affaires étrangères à Paris, aux côtés de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo en France, Christian Atoki Ileka, et de l'ambassadrice française pour les droits de l'homme, Patriziana Sparacino-Thiellay, le second Forum des femmes francophones qui se tiendra à Kinshasa les 3 et 4 avril prochains.

Après Kinshasa, c'est à Paris que se fait le lancement du second Forum mondial des femmes francophones. Devant un parterre de journalistes, Yamina Benguigui, ministre française en charge de la Francophonie, a égrené les mesures concrètes sur lesquelles ont débouché le premier Forum de ce genre organisé en mars dernier à Paris : lancement du réseau pour

l'égalité homme-femme de l'OIF et du site Internet Terriennes de TV5, dédié à la condition des femmes ; prise en compte des déclarations finales des sommets des femmes lors des sommets de l'OIF ; et orientation de la thématique du prochain sommet de l'OIF, qui se tiendra cette année à Dakar, sur le thème « Femmes et jeunes, vecteurs de paix et acteurs de développement ». Après avoir été axé en 2013 sur la thématique des violences faites aux femmes, le Forum de Kinshasa aura pour thème central « L'éducation », présenté par la ministre Benguigui comme « le premier des droits ». En effet, la ministre de la Francophonie souhaiterait pousser l'adoption par les pays francophones d'une prolongation de l'âge obligatoire de la scolarité pour les femmes à l'âge de 16 ans. Ce maintien des filles à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, rendu obligatoire par la loi est

pour la ministre, « au travers de l'éducation et de la formation professionnelle, un vecteur clé de l'émancipation ». Autre mesure phare que Yamina Benguigui souhaiterait voir aboutir à l'issue du Forum de Kinshasa : la création d'un Fonds mondial francophone pour la scolarisation des filles. Ce fonds fiduciaire, co-financé par la solidarité des pays francophones, des partenaires internationaux tels que l'OIF, l'UNESCO ou l'AFD et des acteurs privés du développement, servirait d'outil là où existent des déficits de financement.

Les conclusions du Forum de Kinshasa serviront à la préparation du 15^e sommet de la Francophonie de Dakar. La participation de Catherine Samba-Panza, de la Première dame du Mali, d'Irina Bokova, de Fatou Bensouda et de Rachel Mwanza, ont été annoncées.

Rose-Marie Bouboutou

Ministère de la Santé et de la population

République du Congo
Unité * Travail * Progrès**COMMUNIQUÉ OFFICIEL**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord signé entre le ministre de la Santé publique de Cuba et le ministre de la Santé et de la population du Congo, il est demandé à toutes les personnes détentrices d'un doctorat en médecine, désireuse de se spécialiser dans une filière donnée, de bien vouloir déposer leur dossier de candidature au cabinet du ministre de la Santé et de la population, dans la période du jeudi 13 au vendredi 28 février 2014. La liste des spécialités est à consulter au ministère de la Santé et de la population, dans les directions départementales de santé ainsi que dans les différents organes de presse.

Chaque candidat devra effectuer un choix de trois (3) spécialités.

Le dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- Demande manuscrite ;
- Copie du diplôme légalisé ;
- Un casier judiciaire ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical.

N.B. : Le dépôt du dossier est gratuit.

Fait à Brazzaville, le 07 février 2014




Jean Philippe NGABOSSO
Le Directeur
de Cabinet

LISTE DES SPÉCIALITÉS À CUBA

Spécialités médicales	durée	Spécialités médicales	durée
Soins intensifs et urgences	3 ans	Pharmacologie	4 ans
Cardiologie	3 ans	Biochimie clinique	4 ans
Endocrinologie	3 ans	Laboratoire clinique	4 ans
Néphrologie	2 ans	Microbiologie	2 ans
Neurologie	3 ans	Phoniatry et logopédie	3 ans
Psychiatrie	3 ans	Administration et organisation de la santé publique	2 ans
Psychiatrie infantile	3 ans	Imagerie médicale	2 ans
Rhumatologie	3 ans		
Dermatologie	3 ans	II spécialités chirurgicales	
Anesthésie réanimation	3 ans	Angéologie et chirurgie vasculaire	4 ans
Pédiatrie et gériatrie	3 ans	Chirurgie cardiovasculaire	6 ans
Hygiène et épidémiologie	2 ans	Chirurgie générale	4 ans
Allergologie	3 ans	Chirurgie maxillo faciale	3 ans
Médecine physique et rééducation	2 ans	Chirurgie pédiatrique	4 ans
Oncologie	4 ans	Stomatologie générale	2 ans
Médecine sportive	3 ans	Chirurgie plastique et graves blessures	4 ans
Gastroentérologie	3 ans	Gynécologie obstétrique	4 ans
Hématologie	3 ans	Neurochirurgie	4 ans
Pédiatrie	3 ans	Ophtalmologie	3 ans
Néonatalogie	2 ans	Orthopédie traumatologie	3 ans
Pneumologie	3 ans	Urologie	4 ans
Psychologie médicale	2 ans	Otorhino-laryngologie (ORL)	3 ans

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Il est inconcevable que les Africains caressent le rêve du développement, en même temps qu'ils s'obstinent à se cantonner dans les micro-États légués par le colonisateur et soient prêts à s'entre-déchirer au nom des micro-nationalismes. »

Denis Sassou N'Gusso, dans l'ouvrage : « OUA/UA : Les deux mandats de Denis Sassou N'Gusso » d'Émile Gankama, paru chez L'Harmattan.

□ « Si vous voulez avoir une croissance inclusive, il faut par exemple développer les petites et moyennes entreprises ». »

Jean-Philippe Prosper, vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour la Région Afrique, le 6 février à Brazzaville

□ « L'euro a été la courroie de transmission parfaite de la crise. Sur 15 ans, ses coûts sont supérieurs aux avantages ». »

Dan O'Brien, économiste irlandais, à l'occasion des Journées d'Athènes organisées du 6 au 7 février 2014 par "le Nouvel Observateur"

□ « La culture peut redonner une force de séduction à la démocratie ». »

Takis Thodoropoulos, écrivain grec, à l'occasion des Journées d'Athènes organisées du 6 au 7 février 2014 par "le Nouvel Observateur"

□ « Les entrepreneurs ont besoin de liberté, d'espace, de reconnaissance et d'être encouragés ». »

Carlos Diaz, fondateur de Kwarter, AFP, le 10 février 2014.

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Horaire : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH dénonce les cas de persécution politique

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), ont rendu public, le 8 février à Brazzaville, le rapport annuel 2013, sur la détérioration de la situation des droits humains en République du Congo. Il a été question d'informer l'opinion nationale et internationale ainsi que les institutions œuvrant dans ce sens, des multiples atteintes des droits et libertés des citoyens.

La répression des libertés et l'impunité des violences des droits humains, étant l'une des préoccupations de cette organisation de défense des droits humains, l'OCDH s'est exprimé, entre autres, sur les cas de tortures, l'acharnement contre les personnes supposées proches de l'ex-colonel Marcel Ntsourou, les arrestations et détentions arbitraires, les meurtres en détention, et la répression des leaders syndicaux enseignants. Au cours de ce compte-rendu, l'OCDH a non seulement évalué les politiques mises en œuvre, mais a aussi marqué l'évolution du respect de la dignité humaine.

Ainsi, l'année 2013 a été marquée par quelques tentatives de manifestations pacifiques qui ont été immédiatement réprimées dans la violence. En effet, les cas d'atteinte à la liberté de manifestation sont légion. Ce rapport fait état de la liberté de la presse qui demeure menacée, car les cas des journalistes intimidés, agressés et les organes de presse souvent censurés, n'ont cessé de croître.

Des cas de tortures ont également été enregistrés, sans ouverture de procédure judiciaire. « La torture et les mauvais traitements sont strictement prohibés par la convention des Nations unies

contre la torture, à laquelle le Congo est partie prenante. Elle oblige les autorités à poursuivre les auteurs et responsables de ces actes odieux. Le gouvernement doit cesser toute répression contre les syndicalistes enseignants qui ne font que défendre pacifiquement les droits des travailleurs, et contre les opposants politiques qui sont soumis à toutes sortes de harcèlement », a déclaré le secrétaire général de la FIDH, Paul Nsapu.

Cette note de situation dénonce ainsi des crimes rituels dans la ville de Ouesso qui demeurent impunis. Commandités par certaines autorités de la municipalité, les victimes de ces exactions sont composées essentiellement de femmes. Concernant les arrestations et détentions arbitraires, la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) ainsi que les Directions départementales de la surveillance du territoire (DDST) ont été longuement cités dans ce rapport, à cause des arrestations suivies souvent d'atteintes à l'intégrité physique.

L'administration pénitentiaire remise en cause

L'OCDH déplore les mauvaises conditions de détention des détenus et condamnés dans l'univers carcéral congolais. Privation disproportionnée de liberté, discrimination dans l'accès aux procédures, arbitraire, traitements inhumains et dégradants sont les violations les plus turgescents des droits fondamentaux des personnes privées de liberté. La surpopulation carcérale et la vétusté des bâtiments qui définissent les prisons congolaises affectent négativement le quotidien des prisonniers. L'absence des dispositifs de réinsertion sociale dans la plupart des prisons et le sous-équipement du système pénitentiaire

demeurent jusqu'alors un problème, alors que 600 millions FCFA ont été alloués à l'administration pénitentiaire de Brazzaville.

« Les personnes en détention dans ces lieux de privation de liberté vivent souvent dans l'ombre du système de justice. Or, dans les normes requises, le pouvoir d'arrestation de la police se limite à des motifs qui sont établis par la loi et dans les conditions appropriées, justes, prévisibles et en accord avec le respect de la légalité. Dans la pratique, il faut souligner que le cadre juridique national et international qui fournit un ensemble de garanties procédurales afin de protéger les droits des personnes soumises à l'arrestation n'est pas respecté. Les méthodes d'investigation sont dans la plupart des cas attentatoires aux droits et libertés fondamentaux. Dommage, dans notre système judiciaire que les intérêts particuliers priment quelquefois sur la règle de droit. L'évidence est que la justice congolaise est instrumentalisée et ne garantit pas aux citoyens une justice impartiale », a indiqué le directeur administratif de l'OCDH, Trésor Nzila Kendet. Notons que ce rapport n'a pas recensé tous les cas de violations des droits humains perpétrés en République du Congo. Plusieurs cas présumés de violations graves, épinglés par l'OCDH en 2013 n'ont pas été documentés. Par ailleurs, l'OCDH entend faire un plaidoyer pour l'amélioration de cette situation et renforcer l'État de droit au Congo. L'OCDH observe également que la police, les services de renseignement ainsi que l'armée reçoivent de plus en plus de pouvoir au détriment d'un système judiciaire impartial, garant d'un vrai contrôle démocratique.

Josiane Mambou Loukoula

CÔTE D'IVOIRE

Une conférence sur les victimes de la crise post-électorale s'ouvre mercredi prochain

Une conférence internationale sur la situation des victimes de la crise post-électorale de 2010 qui a fait au moins 3.000 morts en Côte d'Ivoire s'ouvrira mercredi prochain à Abidjan, à l'initiative des Nations unies.

Selon une note d'information de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci), la conférence internationale est organisée par l'expert indépendant de l'Onu sur la situation des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, l'avocat sénégalais Doudou Diène.

« La conférence est prévue du 12 au 14 février à Abidjan à l'occasion de la mission en Côte d'Ivoire de l'expert indépendant », précise l'Onuci. Doudou Diène, dont c'est la 7ème visite en Côte d'Ivoire depuis sa nomination en qualité d'expert indépendant sur la situation des droits de l'Homme

dans le pays, est attendu à Abidjan lundi prochain pour une mission qui s'achève le 23 février.

Il vient pour « s'imprégner des nouveaux développements » en matière des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, selon l'Onuci. Doudou Diène a été nommé le 1er novembre 2011 par le secrétaire général des Nations unies. Son mandat consiste à aider le gouvernement ivoirien à mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête internationale et des résolutions du Conseil des droits de l'Homme sur la Côte d'Ivoire qui sort d'une décennie de crises militaro-politiques. Au terme de sa dernière visite en Côte d'Ivoire, en octobre dernier, Doudou Diène avait salué les progrès réalisés dans le processus de normalisation de la situation des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. Il

avait plaidé pour que la liberté provisoire soit accordée aux détenus de la crise post-électorale proches du régime de l'ex-président Laurent Gbagbo et en particulier à Simone Gbagbo en résidence surveillée à Odienné, dans le nord-ouest du pays. Le 5 août dernier, 14 personnalités proches de Laurent Gbagbo dont le président de son parti, Pascal Affi N'guessan, ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. À leur suite, près de 120 partisans de Laurent Gbagbo ont été également remis en liberté provisoire depuis janvier. Doudou Diène s'était en outre prononcé contre l'adoption d'une loi d'amnistie générale, réclamée par le parti de Laurent Gbagbo, estimant que « l'amnistie générale est contraire au droit international » et qu'elle peut perpétuer l'impunité.

Xinhua



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE (MJEC)
Agence Nationale pour l'Insertion et la Réinsertion des Jeunes (ANIRJ)



FORMATION DES JEUNES EN ENTREPRENEURIAT - PPEJ

Inscription immédiate par SMS ou par E-mail avant le 15 mars 2014 à 14 h 00

Porteurs de projets ou d'idées de projets socio-économiques

Envoyez vos noms, prénoms, âge, niveau d'études, adresse aux:

GSM : 01 987 87 57 / 06 987 87 57 / 05 528 55 43 / 04 438 90 80

Email: anirjcongo@gmail.com BP: 5024 Brazzaville

Lieu : ANIRJ (en diagonal du Campus Impérial) ou au 26^{ème} étage de la Tour Nabemba

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS www.burotop.com

Galaxy S4 Zoom :
Zoomez, Capturez,
Communiquez

Talk & Zoom

**Prix spécial
SAINT VALENTIN**

295.000 FCFA HT

Disponible chez BUROTOP IRIS, votre distributeur agréé Samsung.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

AMCO Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

ITALIE

Nouvelle aide humanitaire d'urgence pour la République centrafricaine

Rome entend répondre au cri de détresse de quelque 100 000 Centrafricains en situation précaire dans les camps de déplacés du pays.

Un nouvel avion-cargo a décollé d'Italie dimanche pour Bangui, en Centrafrique. La Farnesina, le ministre italien des Affaires étrangères, explique que son département pour la coopération au développement mène l'opération avec l'ONG Inter-sos. Le but est, notamment, de gagner la course contre la montre pour freiner ou empêcher la survenue des épidémies qui surgissent dans les situations où de trop nombreuses personnes sont regroupées en un endroit sans condition hygiénique adéquate.

L'aide italienne, qui n'est pas la première depuis qu'ont éclaté, mi-décembre 2013, de graves troubles en Centrafrique, est destinée à quelque 85 000 Centrafricains vivant dans 26 camps de déplacés à travers tout le territoire. Elle est constituée de bâches plastiques, de bidons et de systèmes de purification d'eau, de kits hygiéniques, de moustiquaires imprégnées et de fournitures sanitaires pour un coût global de 100 000 euros (un peu plus de 65 millions FCFA).

La coopération italienne assure qu'elle va également se mettre au travail dans ces camps pour y renforcer les systèmes d'adduction d'eau. Des citernes vont aussi y être installées pour répondre aux besoins jour-

naliers ordinaires des populations qui ont dû fuir leurs habitations en ville ou dans les campagnes. L'aggravation progressive de la crise générée par la prise de pouvoir par une rébellion locale, les Séléka, a jeté sur les routes des dizaines de milliers de désespérés.

Les chiffres italiens indiquent un total de 900 000 personnes contraintes de vivre ailleurs que dans leurs maisons et/ou leurs villages depuis que les Séléka ont vu leurs visées contrées par des milices locales, essentiellement composées de chrétiens, s'insurgeant contre la multiplication des exactions causées par les musulmans, large composante des Séléka. Rien que dans les environs de Bangui, la capitale, quelque 512 000 personnes seraient dans cette situation. Toutes attendent désespérément de l'aide. Le départ des institutions pro-Séléka et le déploiement d'une force africaine et française peinent à ramener le calme.

Ceux qui payent un très lourd tribut à cette crise sont aussi les enfants. L'Italie a déjà annoncé le déblocage d'une aide de deux millions d'euros (plus de 12 milliards FCFA) en faveur des populations, notamment dans le cadre d'un soutien au secteur de la protection de l'enfance et de l'éducation en Centrafrique. Un million d'euros a déjà été mis à cette fin à disposition de l'Unicef par le Fonds de l'ONU pour l'enfance, précise-t-on à Rome.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

La flambée de violence se poursuit

Alors que la communauté internationale se mobilise pour réclamer l'amélioration de la situation humanitaire et sécuritaire en Centrafrique, et au moment où le ministre français de la Défense effectue une nouvelle tournée régionale largement consacrée à ce pays, des violences se poursuivent toujours dans la capitale Bangui. Rien que la semaine dernière, au moins 11 personnes, dont un député, ont été tuées.

Selon la ligue centrafricaine des droits de l'homme, le membre du Conseil national de transition (CNT), Jean-Emmanuel Ndjaraoua, a été assassiné dimanche - malgré les opérations de patrouilles menées par la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) et les forces françaises -, pour s'être élevé la veille à l'hémicycle lors d'une session extraordinaire contre les violences dont sont victimes les ressortissants de sa région, qu'il avait appelés «cosmopolites», autrement dit les musulmans.

L'un des membres du Parlement centrafricain de transition, en l'occurrence Sony Mpokomandji, a condamné ce meurtre en ces termes: «C'est un assassinat odieux, ce sont des choses qu'on

ne peut pas accepter, d'autant plus que c'est un représentant du peuple. Nous sommes tentés de croire que monsieur Ndjaraoua a été assassiné pour son opinion parce que nous avons interpellé le Premier ministre sur la question de la sécurité. Le Premier ministre nous a dit que lui-même avait peur.» Il a indiqué que les députés étaient très en colère après avoir appris cet assassinat. «Nous demanderons au gouvernement de poser des actes immédiatement, parce qu'aujourd'hui, s'il est mou, les assassinats et le désordre continueront dans ce pays», a-t-il relevé.

«C'est dans la paix et la sécurité que les Centrafricains, soucieux de reconstruire leur pays, seront capables de le faire», souligne le texte.

En 2013, le Canada avait versé 6,95 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents de la population touchée par le conflit en Centrafrique. Par l'entremise d'organisations humanitaires ca-

«Nous demanderons au gouvernement de poser des actes immédiatement, parce qu'aujourd'hui, s'il est mou, les assassinats et le désordre continueront dans ce pays»

Devant cette situation, le Canada, par la voix de son ministre des Affaires étrangères John Baird, et l'ambassadeur canadien pour la liberté de religion, Andrew Bennett, a dans une déclaration, condamné avec véhémence la flambée de violence qui embrase la République centrafricaine. «Le Canada condamne ces actes répréhensibles et demande que leurs auteurs soient traduits de-

nadiennes et internationales ainsi que d'autres partenaires, ce pays a ainsi fourni de l'eau potable, de la nourriture, des soins de santé de base et des abris aux personnes les plus touchées par la crise.

Le 12 février, la Chambre des communes tiendra un débat exploratoire sur la situation en République centrafricaine.

Nestor N'Gampoula



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION

– CONSEIL

– ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EPO5	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maitriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

DÎNER POUR LES AMOUREUX
14 Février 2014



- un dîner romantique pour deux-une rose rouge pour les dames-un apéritif offert,
 - une soirée animée par des musiciens,
 - un buffet congolais & international,
 - une bouteille de vin pour deux.
- Prix fixé à 35.000fcfa par personne, 60.000fcfa par couple.

UN SEJOUR INOUBLIABLE.

Séduisez l'élue de votre cœur grâce à notre forfait :

- un dîner romantique pour deux,-une bouteille de vin pour deux,-Nuitée en chambre exécutive,
- une rose rouge pour les dames,-petit déjeuner du lendemain,
- Accès à la piscine & à la salle de gym,-check-out tardif à 14heures.

Prix fixé à : 195.000fcfa le couple pour une nuitée.

330.000fcfa le couple pour deux nuitées,

Possibilité de dîner en chambre, offre valable du 14 au 16 février 2014.

Pour toutes vos réservations,

contactez nous au : 05 366 66 21/reservation@michaelsotel.com

www.facebook.com/airtelcongob

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Dorian CONGO

Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.



**Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo**

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste :.....N° FPA/COG/ 5598
Date limite de dépôt des dossiers :.....07 Mars 2014 à 16h00
Titre du poste :.....Chargé de Programme Suivi/Evaluation
Type de contrat/Grade/Durée :.....FT/ICS 9-NOB /un (1) an renouvelable dont trois mois probatoires
Lieu d'affectation :.....Brazzaville avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est un organe de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de populations dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

Description des tâches

Sous l'autorité du Représentant Résident, et par délégation, sous la supervision de l'Assistant Représentant, le/la Chargé(e) de Programme en Suivi/Evaluation, contribue de façon substantielle au suivi et à l'évaluation des activités techniques, institutionnelles et organisationnelles du programme-pays UNFPA. Il/elle contribue à la gestion des activités dans les domaines de Population et Développement, Santé de la Reproduction, des jeunes, Genre et Droits. Il/elle analyse et évalue les politiques, les tendances socio-économiques, et contribue à la formulation, l'évaluation des programmes conjoints et des cadres stratégiques et programmes de développement ; il/elle est chargé (e) d'appuyer le renforcement des activités de l'UNFPA dans le pays en veillant à l'intégration des interventions appuyées l'UNFPA, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les politiques et programmes de santé, de population et de développement, genre et droits humains. Il/elle joue le rôle de facilitateur dans le partage de connaissance et d'expériences et dans le domaine du suivi et évaluation des programmes et projets, à l'intérieur du bureau d'une part, et entre UNFPA et ses partenaires, d'autre part.

Le/la Chargé(e) de suivi et évaluation facilite le travail des consultants et Experts, ainsi que des Conseillers Régionaux et Conseillers Techniques principaux, il/elle collabore avec les partenaires du gouvernement, les agences multi et bilatérales, les agences du système des Nations Unies, la société civile, et les autres partenaires au développement, pour l'atteinte des objectifs de l'UNFPA ; en tant que membre à part entière de l'Equipe Programme de l'UNFPA, le/la Chargé(e) de Programme aura à accomplir les tâches suivantes :

1) Participer à la conception, à l'élaboration de la méthodologie et la planification des analyses de situation, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme-pays, ainsi que de toutes les recherches pertinentes y afférentes ; faire la promotion de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils de collecte de données, de suivi/évaluation des interventions, projets et programmes ;

2) Concevoir une méthodologie et des outils de collecte des données nécessaires à l'actualisation et au suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du bureau (Office Management Plan) et à l'élaboration du rapport annuel du Bureau (COAR) ; contribuer à l'alimentation des bases de données de l'ensemble du programme d'assistance de l'UNFPA au Congo, et des autres unités de l'UNFPA ;

3) Concevoir et gérer une base de données intégrée de suivi/évaluation du programme ; produire, mettre à jour les tableaux de bord et rédiger les documents de synthèse pertinents qui mettent en exergue les indicateurs clés du programme en tenant compte des documents nationaux, internationaux, régionaux de référence (OMO, P NCIPD, NEP AD, DSRP) pour les rendre disponibles et accessibles aux parties prenantes du programme partenaires, structures de

prises en œuvres et bénéficiaires ;

4) Contribuer à la préparation, à l'organisation, et participer aux réunions statutaires du Programme (trimestrielles, annuelles) ; coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations émanant de toutes les réunions statutaires, les rapports d'activités, les missions, les évaluations, les recherches et les audits ; apprécier de façon systématique et objective l'atteinte des résultats ; participer aux visites de terrain et aux missions d'évaluation et préparer les contributions régulières aux rapports sur l'état d'avancement des interventions et des projets ; analyser les facteurs affectant l'atteinte des résultats, recommander des actions de correction et faire le suivi de ces recommandations

5) Faciliter le suivi par les autres chargés de programme des plans d'activités placés sous leur responsabilité ; rendre disponible des données cartographiées sur la réalisation du programme dans les zones d'intervention ; rendre disponibles des informations actualisées sur les consultants nationaux, les intervenants dans le domaine de populations et de développement, santé de la reproduction, genre, culture et droit ;

6) favoriser l'amélioration et l'harmonisation du contenu des outils de suivi/évaluation ; élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des équipes techniques du programme de l'UNFPA en suivi et évaluation ; promouvoir l'utilisation des outils et les approches de S&E auprès des agents de mise en œuvre (structures gouvernementales, ONGs, etc) partenaires du programme ;

7) Participer pour le compte du Bureau, aux réunions techniques préparatoires des grandes enquêtes (EDSC, ESP, etc.), aux recensements démographiques, et aux réunions de planification du programme statistique nécessaires pour la gestion du programme pays et la réactualisation de la base de données pour le développement dans le contexte de la réduction de la pauvreté

8) Participer activement au sein du Groupe Programme des Nations à la mise en œuvre des mécanismes de suivi et évaluation de l'UNDAF ; appuyer le programme de suivi et évaluation de l'UNDAF et des plans de travail conjoint de l'UNCT ; animer le groupe suivi et évaluation du système des Nations Unies

9) Accomplir toutes autres tâches que le superviseur jugera utile de lui confier.

Qualifications requises

-Etre titulaire au moins d'un diplôme (Bac + 5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, ou tout autre domaine similaire ;
-Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine du suivi/évaluation ;
-Avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel national ;

-Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ;

-La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologiques/statistiques (SPSS, EpiInfo) ou système d'informations géographique (MapInfo, ArcGIS, etc.) est un plus ;

-Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...)

-Avoir une maîtrise du Français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en Anglais (niveau intermédiaire).

Autres conditions

Nous recherchons les candidats qui ont :

-La capacité de conduire le plaidoyer et promouvoir une approche programme, axée sur les grandes orientations de politiques de développement, et de réduction de la pauvreté ;

-L'esprit d'initiative, le sens de l'innovation et du marketing des nouvelles approches et de nouvelles idées ;

-De bonnes aptitudes en relations publiques ;

-Une intégrité, un engagement et une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses ;

-Les compétences pour la gestion des relations humaines, la communication et le développement des individus ;

-Une capacité de réflexion analytique et stratégique, et une capacité de gestion axée sur les résultats ;

-Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite

-Une disposition à travailler sous pression.

Dossier de candidature

-Composition

*Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de références ;

*Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par email ou retrait au Siège UNFPA Congo) ;

*Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux) ;

-Lieu de dépôt : Bureau de l'UNFPA, rue Crampel (en face de la BDEAC). Vos dossiers seront adressés à UNFPA, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Candidature n°FPA/COG/5598 «Chargé de Programme en Suivi et Evaluation»

Rue Crampel (en face de la BDEAC) – BP 19012
Brazzaville – République du Congo, Téléphone : (+242) 05 521 67 00

(N.B : Nos Bureaux sont ouvert du lundi à vendredi de 08h à 16 h)

Fait à Brazzaville, le 06 Février 2014

Barabara LAURENCEAU

Représentant e Résidente de l'UNFPA au Congo

LANGUE FRANÇAISE

C'est Ouesso qu'on assassine!

Bien dit, mal dit ? Tout est question de point de vue ! La grammaire pourra-t-elle trancher ?

Comment dire les choses ? Il est arrivé que des textes portent la mention «ville d'Ouesso». Un Congolais rectifiera automatiquement, parce qu'il l'a toujours entendu dire «ville de Ouesso». Mais quelle est la règle? La question se pose à nos linguistes, bien entendu, car ceux qui optent pour la première version se fondent sur la grammaire française: ne jamais «heurter» deux voyelles, il y aurait hiatus. Mais comment reconnaître la voyelle muette et celle qui a valeur de h aspiré ?

Les choses sont d'autant plus compliquées que nous disons sans problème «habitants d'Owando», «ville d'Oyo», «d'Epéna», le village «d'Ignié», en parfaite concordance avec la norme grammaticale. Alors d'où vient que l'on doit dire «ville de

Ouesso»? Pour un étranger, cela n'a pas de sens, et pour un Congolais il y a lieu de retenir que la seule habitude de dire n'est pas suffisante pour établir une règle grammaticale. Mais alors comment dire « d'Ouesso » ou « de Ouesso » comme nous avons toujours dit ?

En jetant un regard rapide sur le Net, je me rends compte que nos amis du Burkina-Faso ont dû, eux aussi, se heurter à la même difficulté et trancher comme nous. Il ne vient à l'idée de personne, au Burkina-Faso ou en Afrique, de parler de «la ville d'Ouagadougou» ou de celle «d'Ouahigouya» ! Et les Marocains seraient très certainement surpris d'entendre parler autrement de leur ville de Ouarzazate. Alors, question : la recommandation porte-t-elle sur les seuls noms propres commençant par la syllabe «Oua» ou «Oue»? Pas sûr !

En Bretagne (où l'on parle fran-

çais aussi, qu'à Dieu ne plaise !), je n'ai jamais entendu quelqu'un parler d'un «rail de Ouessant» ou de «l'île de Ouessant»: le rail a toujours été d'Ouessant et breton. Alors quelle est la règle, messieurs les linguistes ? La Francophonie pourrait-elle nous pondre une petite norme sympa qui fasse qu'on n'assassine plus notre belle ville de Ouesso? À propos de francophonie, et puisque nous sommes en famille, pourra-t-on gentiment rappeler à nos confrères de TV-5, la chaîne francophone, que Burkina-Faso se prononce bien «Bourkina Faso», «Bourkinabé» et non pas «bu» comme pour bureau ? En cas d'oubli, il suffit de penser au pays dont «Bujumbura» est la capitale : le Burundi (Bouroundi). On s'y perd ? Non, simple : Bukavu (Boukavou) serait une autre ville, sur une autre planète et pas en RD-Congo si nous la désignons autrement...

Lucien Mpama

NÉCROLOGIE

La direction de Bouygues Energies & Services Congo a le regret d'annoncer aux agents, amis et connaissances, le décès de l'agent Christian Adamkeby survenu mardi 04 février 2014 suite d'un accident de circulation.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue Condorcée, derrière la mairie de Baongo.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement

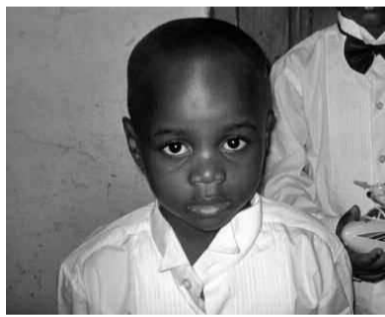
La direction de Bouygues Energies & Services Congo, au nom de ses collaborateurs, présente ses condoléances à la famille éprouvée.

La direction de Bouygues



Vianey Malonga, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean Atarabounou, journaliste retraité, Adeguet José et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur enfant et petit-fils Alvick François Atarabounou, survenu ce dimanche 9 février au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°108 rue Moussana, Ouenzé-Texaco.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



In memoriam

11 février 2008 – 11 février 2014, voici six (6) ans, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui monsieur Emile Oko, l'arrachant à la profonde affection des siens.

En cette date commémorative, les enfants remercient tous ceux qui les ont soutenu de près ou de loin de cette douloureuse épreuve et prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour lui.

À son honneur, une messe sera dite le mardi 11 février à 6h30 à la paroisse Saint François d'Assise.



11 Février 2012 – 11 Février 2014, il y a un an jour pour jour que le Seigneur rappelait à lui notre très chère mère, grand-mère la nommée Joséphine Ikobo «Bora-a-Ngolo»

En ce triste et douloureux jour anniversaire, son fils André NYanga Elenga directeur général de l'ONEMO, député de l'île Mbamou, ses petits fils et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman Joséphine, le temps qui passe chaque jour sans toi reste une épreuve pour nous, nos larmes coulent encore depuis que tu nous as quitté, mais nous savons que tu es notre mère, tu resteras toujours notre mère, toujours avec nous et toujours ensemble dans tes sages conseils.

Que le Seigneur dans sa miséricorde t'accorde la paix et le repos éternel.

Maman nous ne t'oublierons jamais.



COMMUNIQUÉ

Tous les membres de la Légion d'Honneur, présents à Brazzaville, sont invités à prendre part à une réunion préparatoire à la création de la section congolaise de la Légion d'Honneur qui se tiendra le 13 février 2014, dans la salle de réunion sise au 5^e étage de l'Hôtel de la Préfecture de Brazzaville, à partir de 15 heures.

Vu l'importance de cette réunion, la présence de tous est vivement souhaitée.

Brazzaville, le 10 février 2014

Pour le groupe préparatoire
Maître Julienne ONDZIEL GNELENGA
Officier de la Légion d'Honneur

Saint-Valentin

Chers mélomanes, voici le retour de l'homme sur scène ! Djoson Philosophe The Winner, Ovencedor, la moustiquaire imprégnée et l'orchestre Super Nkolo Mboka en show Saint-Valentin au dancing bar Solo Pendza, sur la rue Ndolo à Talangaï à 18 heures 00.

Venez nombreux découvrir le nouveau style musical «La Samba du Congo» (a samba do Congo).

Production Koud Express.



La mutuelle Bel Espoir

« Nzete ya mbila ba zo kata ekola »

Vous faire part la célébration de son anniversaire le 22 février à 14h00 dans la salle des banquets du palais des Congrès.

Un apéritif sera offert à la suite de la cérémonie.

VOITURE À VENDRE

Marque DAIHATSU (FEROZA)

à bon prix

Pour tous renseignements,

veuillez contacter :

06 668 12 64 /

05 556 76 61



SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LA CRÉATION DES SITES WEB

Contenu du séminaire:

- Comprendre le concept de site statique et de site dynamique
- S'initier et se perfectionner aux langages de création de sites web : HTML et PHP
- Installer et configurer l'environnement de travail WAMP5 (Server Apache, PHP/MySQL).
- Se familiariser avec la base de données MySQL.
- Connaître la syntaxe des commandes SQL pour créer des requêtes avancées
- Stocker et manipuler les données de la base avec PHP
- Étudier un cas pratique.

Public visé: Débutants et initiés

Début : 13 Février 2014

Durée : 5 semaines.

Coût : 35 000 Frs + 1 marker non permanent.

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo, Marché total (Derrière la fac des droits). M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

JUSTICE

Plaidoyer en faveur d'un Tribunal pénal international pour la RDC

Le diplomate américain Stephen Rapp indique que la création d'une cour de justice est nécessaire pour assurer une justice indépendante et pour appuyer les efforts d'extradition des criminels réfugiés dans les pays voisins.

Le sujet refait surface. Il revient sur les lèvres après la sortie médiatique du diplomate américain Stephen Rapp le 7 février à Goma. Ambassadeur des Etats-Unis en charge de la politique américaine contre les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, cet officiel américain estime que le moment est venu pour que soit institué un tribunal pénal international pour la RDC. Pour lui, c'est la seule possibilité qui s'offre au pays pour obtenir notamment l'extradition de tous les présumés criminels de guerre actuellement retranchés dans les pays voisins. Il entend, pour se faire, se servir de son expérience en Sierra Léone où il a eu à œuvrer comme procureur d'un tribunal spécial, ou mieux d'une cour spécialisée et mixte avec des juges internationaux. Il explique que c'est grâce à cette cour que Charles Taylor alors exilé au Nigeria a été arrêté, extradé et transféré à la Haye.

S'appuyant sur cette expérience, il pense que les efforts d'extradition des criminels de guerre réfugiés dans les pays voisins de la RDC ne pourront être couronnés que lorsqu'ils sont accompagnés par une cour de justice réellement indépendante et autonome. C'est le moment, a-t-il dit, de penser à mettre sur pied une telle juridiction efficace étant entendu qu'après la fin de l'aventure du M23 et des autres groupes armés qui ont commis des crimes dans l'est de la RDC, plusieurs criminels en fuite sont pour l'instant hors poursuites judiciaires alors qu'ils sont appelés à répondre de leurs forfaits. Et pour éviter tout marchandage, Stephen Rapp propose à ce que le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, pays soupçonnés à abriter ces criminels et fortement impliqués dans la situation à l'est de la RDC, ne fassent pas partie de cette Cour.

L'officiel américain ne fait que foncer dans une fenêtre entrouverte lorsqu'on sait que ce projet rejoint les revendications longtemps exprimées par la société civile congolaise et par plusieurs personnalités féminines. En août 2013, près d'une cinquantaine de personnalités féminines ont signé une déclaration sur les viols comme arme de guerre et l'instauration d'un Tribunal pénal international pour la RDC. Elles ont estimé que les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, viols de femmes et d'enfants, ainsi que d'autres crimes imprescriptibles ayant fait plus de 5,4 millions de morts en RDC ne pouvaient plus longtemps rester impunis.

Alain Diasso

ELECTRICITÉ

Des avancées significatives dans la réalisation du projet Inga 3

L'Afrique du Sud, le Nigéria et d'autres partenaires qui suivent de près le projet ne cessent d'afficher leur satisfaction quant à l'évolution des différentes étapes.

La dernière réunion technique tenue entre la partie congolaise et sud-africaine à Prétoria du 5 au 9 février apporte la preuve supplémentaire de l'intérêt des différents partenaires à la réalisation du projet Inga 3. C'est ce qui justifie également la sérénité affichée par le coordonnateur de la cellule de gestion Inga 3, Bernard Diaye à la fin des travaux des experts. La réunion de Pretoria constitue une étape importante dans la préparation d'une feuille de route balisant le chemin aux différentes recommandations des chefs d'Etats et devant aboutir à la signature d'un traité commercial pour l'exploitation du barrage d'Inga 3.

A la tête de la délégation des experts congolais, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala, a séjourné en Afrique du Sud pendant cinq jours dans le cadre du processus de développement du projet Grand Inga. Aux termes des travaux, les deux personnalités ont paraphé l'accord énergétique entre la RDC et l'Afrique du Sud. Notons que la rencontre de Pretoria fait suite à la signature de l'accord sur le traité de coopération dans le secteur énergétique en octobre 2013 entre Bruno Kapandji Kalala et son homologue sud-africain, Dikobi Ben Martin's, en présence des présidents Joseph Kabila et Jacob Zuma.

Ce traité est consécutif au protocole d'accord conclu entre la partie congolaise et sud-africaine le 12 novembre



Bruno Kapandji et Dikobi Ben Martin's paraphant l'accord énergétique entre la RDC et l'Afrique du Sud à Prétoria

2011 à Lubumbashi, qui a été matérialisé par le projet du traité paraphé par le ministre congolais des Ressources hydrauliques et son homologue sud-africain également à Lubumbashi, le 7 mars 2013. Selon le communiqué de presse du ministère congolais en charge de l'Electricité, ce traité consacre la propriété de la RDC sur le site d'Inga et son leadership sur le développement des huit différentes phases du site d'Inga à commencer par Inga 3. Il obéit également au caractère régional du projet et privilégie la transparence dans toutes les opérations de préparation, de financement, de passation des marchés, de construction et d'exploitation des infrastructures de production et de transport d'énergie. Enfin, il respecte le principe de développement en mode partenariat public-privé avec tous les partenaires in-

téressés au projet.

Les experts de deux pays ont aussi fait mention de la mise en place de cadre légal, technique et commercial tandis que le ministre congolais s'est saisi de l'opportunité pour projeter, dans le cadre de la promotion du projet Grand Inga, le documentaire sur le rapport de faisabilité et d'impact environnemental, social et économique dudit projet. Pour ce faire, Bruno Kapandji a remercié le chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour sa vision de la révolution de la modernité qui entend faire de la RDC une puissance énergétique en Afrique. Dans cette vision, l'Afrique du Sud qui est bénéficiaire de 2500 MW sur le 4800 MW de la puissance énergétique d'Inga 3 est vue comme un partenaire sûr et fiable du développement de la RDC.

Jeannot Kayuba

SOLUTIONS FOR AFRICA - SOCIÉTÉ DE FORAGE DE PUITTS D'EAU

- MATÉRIEL DE FORAGE : disponible en stock
- POMPE IMMERGÉE.
- POMPE SOLAIRE.
- POMPE MANUELLE.
- RESERVOIR D'EAU EN GRANDES CAPACITÉS.

- TUYAU PVC HAUTE PRESSION
- PRODUITS CHIMIQUES.
- PRODUITS A BOUE
- EQUIPEMENT COMPLET DE PURIFICATION D'EAU
- RESERVOIR DE GRANDES CAPACITES
- ETC....



E-mail : dhiren@solution4africa.com
rdhiren@gmail.com
 Web site : WWW.solution4africa.com
 contact : +243 810 785 676

ADRESSE :
 88, AV. Colonel Ebeya, C/Gombe
 Kinshasa/R.D.Congo

ÉCOLES CONVENTIONNÉES SALUTISTES

Des chefs d'établissements écartés de la gestion de l'argent

La situation crée des mécontents et menace déjà la paix sociale au sein de ce réseau d'écoles.

Certains chefs d'établissements des écoles conventionnées salutistes ont été écartés de la gestion de l'argent au sein de leurs écoles respectives. Cette décision de suspension signée début janvier, par le coordinateur sous-provincial Kin centre et ouest, Pierre Nzuzi Nsukami, leur laisse la gestion des affaires, à l'exception de la caisse. Le coordinateur sous-provincial de ce réseau d'écoles de l'Armée du salut reproche à ces préfets et directeurs d'écoles, des dettes ou des retards dans le versement des contributions dues aux coordinations nationale, urbaine et sous provinciale. D'une manière générale, dans des lettres remises à chacun des suspendus, dans la salle de réunions du Lycée technique de Matonge, à Kalamu, le signataire a mentionné la « *mauvaise gestion des frais scolaires* ». Cette décision crée déjà des problèmes dans la gestion de certains établissements car celui à qui la gestion de l'argent est confiée n'a pas toujours forcément la même philosophie que le chef d'établissement. « *Il a refusé de sortir l'argent alors que l'école avait besoin des craies* », a déploré un préfet.

De l'argent indument perçu

Selon des sources proches de ce réseau d'écoles, en plus des cotisations à verser dans les bureaux de l'Etat,

chaque établissement scolaire du cycle secondaire et des humanités de l'Armée du salut est obligé de verser trimestriellement près de mille cinq cent cinquante francs congolais (FC) par élève, à la coordination nationale, alors que les coordinations urbaines et sous-provinciales attendent de chaque école un montant avoisinant les mille cinq cents FC, par élève, par trimestre. Le montant global à verser à ces trois coordinations, par élève, par trimestre, frôle les trois mille FC.

Pour le cycle primaire, la coordination nationale des écoles salutistes perçoit trimestriellement par élève, près de mille trois cent soixante quinze FC, la coordination urbaine, quatre cents FC alors que la coordination sous-provinciale perçoit aux alentours de cinq cent cinquante FC. Chaque école primaire est donc obligée de verser trimestriellement à ces trois coordinations et par élève un montant proche des deux mille deux cent vingt cinq FC.

Dans leurs exigences, ces gestionnaires du réseau ne tiennent compte que des effectifs arrêtés à la rentrée scolaire. « *Nous sommes obligés de comptabiliser même les enfants qui se*



Des élèves d'une école de Kinshasa

désistent et quittent l'établissement au cours de l'année scolaire car la hiérarchie ne tient compte que des effectifs déclarés à la rentrée scolaire. L'école est aussi obligée de suppléer pour des élèves qui sont en retard de paiement des frais », a déploré un responsable qui a été choisi pour assurer l'intérim de son directeur dans la gestion de l'argent au sein de leur établissement.

Des frais à charge des parents d'élèves

Pour ces sources, ces frais sont obligatoirement imposables aux parents qui ont confié leurs enfants à ce réseau d'écoles parce que chaque établisse-

ment est obligé de les inclure dans les calculs de son fonctionnement et des frais à percevoir des parents.

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire en cours, ces écoles étaient, en plus, soumises à une contribution spéciale qui devrait servir à l'achat d'un véhicule pour le coordinateur national. Aux établissements du primaire, ce montant était de cinq cents FC par élève alors que ceux du secondaire devraient payer mille FC. « *Nous savons que c'est l'Eglise qui pourvoit toujours des véhicules à ses différentes structures. Cette cotisation spéciale, qui s'est ajoutée à toutes ces*

ponctions que l'on fait à chaque trimestre n'est considérée que comme un autre moyen d'asphyxier les responsables d'écoles », ont souligné les observateurs.

Une mise en place mal venue

Pour ces observateurs, par ses méthodes, la dernière mise en place intervenue en septembre 2013 au sein de ce réseau d'écoles risque de constituer une épine sur le pied de cette grande structure. Ces derniers pensent que les agissements de l'ancien préfet de l'institut Yanda Mayemba de Kimbanseke, qui devrait bien connaître les réalités des écoles pour avoir géré une d'entre elles, ne visent qu'à faire souffrir ses anciens collègues, qui sont aujourd'hui ses collaborateurs. « *Alors que le coordinateur sous-provincial de l'Est s'est montré compréhensif, en appelant tout simplement les chefs d'établissements à régulariser leurs situations dans un meilleur délai. Celui du centre et ouest a préféré sévir sur des bases incorrectes. Le risque ici est que tout est mis sur l'actif du coordinateur national* », a appuyé un enseignant, qui s'est demandé si ce coordinateur sous-provincial a reçu des ordres de sa hiérarchie pour prendre ces décisions. En attendant, les mécontentements prennent corps au sein de ce réseau d'écoles.

Lucien Dianzenza

ASSAINISSEMENT

Apisa ONGD excelle dans le traitement intégré des déchets urbains

Grâce l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette organisation a lancé un projet d'appui pour la production des fertilisants organiques dans la ville de Kinshasa.

L'Association pour la promotion des initiatives sociales et agricoles (Apisa ONGD) travaille avec les maraîchers des communes de Lemba, Matete et Mont Ngafula en leur fournissant des composts servant de fumier à la terre permettant ainsi aux maraîchers de faire de bonnes récoltes. Pour apporter ce produit aux maraîchers, Apisa ONGD fait de l'assainissement son cheval de bataille. Elle fait le ramassage des déchets dans le marché de Matete où un bureau s'y trouve installé. Ensuite, c'est le triage qui intervient dans l'objectif de ne garder des déchets biodégradables, autrement appelés déchets végétales. « *Par ce geste, nous contribuons à l'assainissement du marché de Matete. L'innovation est que nous faisons le premier tri au niveau du marché. Nous récupérons les déchets biodégradables dans les bacs verts, tandis que les métaux, les bouteilles et autres sont mis dans les bacs noirs* », a indiqué Mme Béatrice Badingidila, responsable de cette ONGD. Ce projet de traitement intégré des déchets qui a été accepté par l'hôtel de ville de Kinshasa, en partenariat avec la ville de Bruxelles, bénéficie des subventions du Pnud dans le cadre des micro-financements pour l'environnement. Lancé au mois de novembre 2013, ce projet a permis la



Les composts alignés dans la compostière de Lemba Echangeur à Kinshasa

formation des éboueurs des marchés de Matete et Lemba dans le ramassage et le triage des déchets; la sensibilisation des chefs des pavillons et des vendeurs du marché de Matete et l'évacuation des déchets du marché de Matete jusqu'au site de compostage à Lemba Echangeur. Le recyclage des déchets en compost ainsi que la démonstration de l'utilisation du compost et la distribution aux organisations maraîchères figurent aussi parmi les activités réalisées dans le cadre de ce projet.

Impact du projet

A en croire Mme Béatrice Badingidila, la formation des éboueurs des deux

marchés a rendu ces derniers professionnels dans l'assainissement et le triage des déchets qui sont valorisés. « *Le compost contribue à la protection du sol, donc de l'environnement. Il facilite le travail des maraîchers et sert à la production des aliments sains. Il est meilleur parce qu'il répond à la nature du sol* », souligne les experts de cette ONG. Faisant la promotion de la culture bio, cette ONG estime que c'est un projet à dupliquer partout pour aider la population à éviter certaines maladies. Ces experts avertissent les maraîchers contre l'utilisation des engrais chimiques qui, fabriqués à base des acides, finissent par rendre le sol acide. Aussi soutiennent-ils que la

durée de conservation des produits est meilleure selon que le maraîcher recourt au compost.

Par rapport à la population, la responsable d'Apisa ONGD situe l'impact de ce projet à plusieurs niveaux. « *Au niveau du marché, près de cinq mille vendeurs sont les premiers bénéficiaires directs de ce projet qui leur permet de vendre dans un milieu sain, à l'abri des maladies; plus ou moins deux mille acheteurs en profitent également ainsi que leurs familles* », dit-elle. Ce projet a aussi permis la création d'emploi pour tous dans le processus de traitement des déchets urbains. « *Soixante éboueurs qui étaient des enfants de la rue sont*

aujourd'hui des professionnels de l'assainissement du marché », a-t-elle fait savoir, précisant que c'est un projet communautaire au vrai sens du terme. En outre, le centre de recyclage devient un cadre de recherche scientifique pour les élites congolaises, c'est-à-dire les professeurs et les étudiants. C'est un projet qui touche plusieurs secteurs (environnement, agriculture et développement rural, enseignement supérieur et universitaire, affaires sociales, santé publique, recherche scientifique, égriculture, petites et moyennes entreprises, travail...° Cette ONGD qui dépend des subventions et des dons, fait face à des difficultés aussi bien financières que matériels et humains qui rendent difficiles son travail d'assainissement. La vétusté des motos d'évacuation des déchets, la non utilisation des broyeurs par manque du courant électrique ainsi l'attitude conservateur et peu innovants des maraîchers renforcent ces difficultés. Mme Béatrice Badingidila lance un appel aux autorités congolaises : « *Nous demandons à l'Etat congolais et aux organismes d'appui au développement durable de nous soutenir dans la mise en œuvre surtout du projet de traitement intégré des déchets urbains par les visites de nos activités, des subventions conséquentes ainsi que l'octroi du matériel de transport afin d'évacuer et de distribuer le compost dans les différents sites maraîchers qui sont dans la périphérie de la ville* ».

Gypsie Oïssa Tambwe

ACADÉMIE DES BEAUX ARTS

Le département « Conservation-Restauration » déjà opérationnel

Onze candidats ont été admis à y suivre les cours à l'issue d'une sélection d'entrée organisée en décembre.

Ces futurs conservateurs-restaurateurs sont principalement d'anciens étudiants de l'Académie des Beaux Arts et possèdent déjà une formation solide en art. « En dehors des études qu'ils poursuivent, la plupart des candidats sélectionnés ont une activité professionnelle artistique et ont déjà monté plusieurs expositions personnelles ou collectives. Ils sont soit sculpteurs, soit céramistes », a indiqué aux Dépêches de Brazzaville Adeline Beuken, chef de ce nouveau département et également chargée de cours. Selon elle, l'Académie des Beaux Arts relève un véritable challenge car le département Conservation-Restauration est le premier en Afrique subsaharienne à proposer une formation de niveau universitaire dans cette discipline. « L'ambition de ce département est de pallier le manque crucial de professionnels du patrimoine culturel en RDC. Bien que ce pays recèle des trésors inestimables, leur importance prédominante pour les générations actuelles et futures ne se matérialise pas encore en termes de conservation et de restauration », fait savoir la responsable du département.



Les étudiants inscrits au département "Conservation-Restauration" de l'ABA

Des cours spécialisés

Durant ce premier mois de formation, indique Adeline Beuken, les étudiants suivent notamment des cours d'histoire des techniques et de l'outillage; d'anatomie et d'identification des matières constitutives des œuvres d'art; des cours de chimie, de dessin, de photographie et d'anglais. « Ces cours passionnent les étudiants et notre équipe de formateurs en est ravie. Au fur et à mesure de l'année académique, les cours se spécialiseront. Les étudiants devront réaliser des copies à l'identique d'œuvres d'art traditionnelles majeures et seront dotés d'un bagage important en conservation préventive et en gestion des collections. La motivation de chacun

laisse présager de très belles réalisations et bien de beaux jours à ce département », conclut-elle.

Le département Conservation-Restauration de l'Académie des Beaux Arts (ABA) est l'aboutissement d'un projet commun entre l'Académie des Beaux Arts et l'École nationale supérieure des arts visuels La Cambre de Bruxelles. Le cursus comprend deux spécialités : bois et céramique. Il s'étale sur trois ans dont une année préparatoire de mise à niveau et deux années de licence. Le diplôme obtenu sera une licence en conservation-restauration d'œuvres d'art équivalente au niveau master 2 dans le système LMD.

Dani Ndungidi

SAINT-VALENTIN

Plusieurs concerts prévus à l'occasion de la fête

Comme chaque année, les grandes figures de la musique congolaise vont célébrer la fête des amoureux sur scène.

L'artiste congolais Fally Ipupa va livrer deux grands concerts dans la ville de Lusaka. Le premier aura lieu le 14 février à Hollywood City tandis que le second va se dérouler le 15 février au Centre international de conférence de Mulungushi. Organisé par l'entreprise Zamtel, le concert de l'artiste congolais est très attendu par ses mélomanes zambiens. Fally Ipupa est censé arriver à Lusaka déjà le 12 janvier en compagnie de son ensemble musical. Le chanteur congolais s'est déjà produit l'année dernière dans la capitale zambienne lors du Salon zambien de l'agriculture et du commerce.

Pour sa part, Papa Wemba se produira le 14 février au Salon Congo du Grand hôtel Kinshasa. Le patron de Viva la Musica, apprend-on, devrait profiter de cette occasion pour interpréter des extraits des chansons contenues dans son prochain album « Maître d'école ». Cet opus, dont la sortie était prévue pour le 26 février prochain, sera mis sur le marché à la fin du mois de mars prochain, indique l'artiste sur sa page Facebook. Il s'agit d'un énième report de cette nouvelle œuvre musicale du chef du village Molokaï.

De son côté, JB Mpiana se produira à l'hôtel Sultani dans un concert annoncé comme haut en couleurs. Le leader de l'orchestre Wenge BCBG, réputé pour ses belles mélodies, compte ainsi rester fidèle à sa réputation en interprétant des chansons qui « massent les cœurs ». JB Mpiana et tout son orchestre sont toujours dans la préparation de leur prochain opus intitulé « Balle de match ».

Werrason et Wenge Musica maison mère se produiront, pour leur part, au « I-Level » du Grand Hôtel Kinshasa. Werrason et ses poulains poursuivent également en studio les travaux d'enregistrement de leur prochain album intitulé « Flèche India ».

Zaiko Langa Langa, l'orchestre qui fait actuellement la pluie et le beau temps de la musique congolaise, livrera son concert de la Saint-Valentin à l'espace 081 situé au sein de la Foire internationale de Kinshasa.

Patrick Kianimi



Affiche du concert de Werrason

LOI DES FINANCES 2014

La DGI devra mobiliser plus de deux milliards USD

Ce devoir annuel a été rappelé par le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, le 8 février, à la clôture du séminaire organisé à l'intention des directeurs provinciaux des impôts de la RDC.

Placé sur le thème « Les orientations stratégiques de la Direction générale des impôts (DGI) pour la réalisation des assignations de l'exercice 2014 », ce séminaire qui a réuni tous les directeurs provinciaux de la DGI visait non seulement à évaluer la marche de l'administration fiscale de l'année précédente ainsi que les défis à relever mais aussi à figurer des stratégies assignées et d'arrêter des actions devant permettre d'atteindre les objectifs assignés pour l'année nouvelle.

Le ministre délégué aux Finances a appelé tous les directeurs provinciaux à se mobiliser contre la fraude et la corruption qui prennent de la place sous la complicité de certains agents des impôts dans la plupart des cas. Aussi leur a-t-il invité à corriger le faible rendement fiscal dans la perception de tous les impôts et à lutter contre les tracasseries à l'endroit des opérateurs économiques et des contentieux parfois non fondés.

En outre, Patrice Kitebi leur propose d'acquiescer un système informatique performant afin de corriger les faiblesses constatées pour une mobilisation réelle des recettes. « Nous devons lancer très rapidement avec l'appui de l'Institut national de la statistique une campagne de l'élargissement de l'assiette fiscale, corriger la faiblesse du système informatique caractérisé par une certaine fragmentation des bases de données et par l'absence d'un système intégré de gestion de l'impôt », précise-t-il.

La Direction générale des impôts qui veut la mobilisation tous azimuts des recettes publiques, est appelée à mobiliser les recettes de l'ordre de 1.958 milliards FC contre les réalisations de 2013 chiffrées à 1.473 milliards FC, soit un accroissement de 485 milliards FC. A l'ouverture de ce séminaire, le directeur de la DGI, Dieuonné Lokadi, s'est réjoui de la performance réalisée au cours de l'année dernière, notamment l'adoption des dispositions légales et réglementaires en vue de la consolidation de la TVA. Mais il n'a pas manqué d'épingler certaines difficultés rencontrées au cours de l'année 2013 relevant, entre autres, du domaine d'impôts sur le bénéfice et profits ainsi que la vente d'imprimés et de plaques.

Gypsie Oïssa Tambwe

LIGUE DES CHAMPIONS/TOUR PRÉLIMINAIRE

V.Club soumet Kano Pillars à Kinshasa

L'AS V.Club de Kinshasa a eu raison, le 9 février au stade Tata Raphaël (dont les vestiaires ont été réfectionnés par la direction de V.Club), de Kano Pillars du Nigeria par 3 buts à 1, en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique édition 2014.

Les joueurs du coach Florent Ibenge ont débuté la partie pied au plancher. Une domination dans le jeu qui a payé à la 12e minute avec l'ouverture du score par l'international Firmin Mubele Ndombe. Mais après ce but, les Dauphins Noirs ont semblé traverser un trou noir, offrant aux attaquants de Kano Pillars de l'espace pour des contre-attaques très incisives. Et c'est sur l'une de ces offensives que l'attaquant Rabiou Ali a égalisé pour le club nigérian à

la 29e minute de jeu, plongeant le stade Tata Raphaël (totalement acquis à la cause du team vert et noir de Kinshasa) dans un silence de cathédrale.

Mais le coach Florent Ibenge a remotivé ses poulains qui sont revenus dans la partie. Et c'est l'expérimenté Guy Lusadis qui a redonné aux siens l'espoir de la victoire en marquant, comme pour casser le bloc défensif nigérian, à la 41e minute de la partie, sur un centre somptueux du latéral international et capitaine de V.Club, Ebunga Simbi Saoulé. C'est donc avec le score de deux buts à un que les Dauphins Noirs sont allés en pause. Après le citron et un discours mobilisateur et tactique de Florent Ibenge, les Dauphins Noirs sont revenus confiants sur l'aire de jeu. Et à la 56e minute, c'est le milieu récupérateur international



Les joueurs de l'AS. V.club s'échauffent avant le coup d'envoi du match

V.Club de Kinshasa

Chiquito Lema Mabidi qui a renforcé le score en faveur de V.Club avec le troisième but. Ensuite, les Dauphins Noirs de Kinshasa ont littéralement fait le siège du camp des Nigériens de Kano Pillars, mais sans arriver à marquer le quatrième but. Le match retour est prévu dans une semaine en terre nigériane et V.Club partirait avec une avance de deux buts, et l'objectif d'éviter une défaite de deux buts à zéro.

Martin Enyimo

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Extraordinaire

Avis de Convocation

Les actionnaires de la Société ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, le lundi 3 mars 2014 à 10 heures à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations de la « Securities and Exchange Commission » du Nigeria relatives à l'amélioration de la gouvernance de la société.
2. Adoption d'une nouvelle résolution relative à la mobilisation de fonds.
3. Reconstitution du Conseil d'Administration.
4. Modification des Statuts pour:
 - a) Inclure un article sur les fusions, acquisitions et cessions d'actifs;
 - b) Réduire le nombre maximum d'administrateurs;
 - c) Limiter le mandat des administrateurs;
 - d) Réviser le quorum requis pour les réunions du Conseil d'Administration.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 7 février 2014

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. AYIM
Secrétaire Général

OPÉRATIONS CHIRURGICALES À DOLISIE

Les ministères doivent se concerter en faveur des enfants aux pieds bots

Les ministères concernés sont ceux des Affaires sociales, de la Santé et de l'Enseignement supérieur qui doivent œuvrer pour la pérennité du projet des opérations chirurgicales des enfants aux pieds bots. Le ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, l'a annoncé, le vendredi 7 février à Dolisie (Niari) lors de la cérémonie de clôture de la campagne couplée consacrée aux enfants aux pieds bots.

Dans la présentation des aspects médicaux de la campagne qui s'achève, le docteur hollandais Nico de la Fondation « Sur Un Pied D'Égalité », a laissé entendre que par rapport aux éditions précédentes, celle-ci a eu plus d'affluence car des gens sont venus de presque tous les départements du Congo, et aussi en ce qui concerne l'âge, celui-ci a été avancé à 16 ans. Cette campagne a connu une note toute particulière, avec des cas de pieds bots très graves, dus peut-être aux injections de quinine dans le grand nerf de la cuisse. Les spécialistes ont également vu des cas exceptionnels, comme celui de la perte des os due à d'anciennes infections et ayant entraîné la déformation complète des genoux de l'enfant qui avait du coup du mal à marcher. « Il faut notre que les points de la présente mission sont aussi, le travail en multidisciplinaire avec des kinés, infirmiers, appareilleurs et chirurgiens. Toutes les données sont ba-

sées sur les logiciels, il y a eu une coopération très remarquable entre les deux équipes, celle des Pays-Bas et celle du Congo. Cela nous réjouit et nous donne encore plus de force pour réaliser d'autres succès à long terme », a ajouté l'orateur.

Pour terminer, le docteur Nico qui se dit satisfait de la mission, a fait quelques suggestions pour les prochaines éditions. Entre autres : mener des bonnes injections lors des différentes campagnes de vaccination pour éviter de causer des malformations graves chez les enfants ; garantir les gammes de pathologie, car il y a aussi des cas spécifiques que l'on souhaite pris en compte par la campagne ; disposer d'une infrastructure plus fiable ; mettre l'accent sur la formation des Congolais sur ces spécialités qui interviennent sur la chaîne opératoire. À la longue, le souhait serait d'avoir un fichier électronique qui puisse répertorier tous les stades de consultation jusqu'au suivi à long terme.

De son côté, le médecin congolais Emmanuel Koutaba, chef de service de chirurgie pédiatrique au CHU de Brazzaville, qui a dirigé l'équipe congolaise, s'est exprimé en ces termes : « Cette rencontre de Dolisie n'est pas seulement médicale, elle est devenue plus que scientifique parce que le ministère des Affaires sociales nous avait donné des instructions sur l'avenir de ce projet et nous avons tenté de faire

certaines innovations dont la formation donnée aux kinés, parce qu'ils reçoivent les malades, s'occupent d'eux avant, et quand ils n'ont pas pu le faire, ils nous les envoient. Et lorsque nous avons opéré, ils les reprennent, d'où cette formation supplémentaire », a-t-il indiqué.

Pour le docteur Emmanuel Koutaba, ces campagnes se préparent bien avant par l'équipe congolaise, en procédant à la recherche dans les départements des enfants ayant des malformations au niveau de leur appareil locomoteur. Ainsi 199 cas ont été sélectionnés, mais ce chiffre a augmenté au fil des jours car il était difficile de refouler des patients qui arrivaient par eux-mêmes. De 199 patients sélectionnés, le nombre est passé à 215 patients. Après consultations et examens, l'équipe a jugé bon d'opérer 150 enfants, alors que 10 étaient non opérables et 55 ont reçu un traitement non chirurgical. Les interventions se sont déroulées sur 12 jours, avec une moyenne de 10 opérations par jour. Ainsi, 110 enfants ont été opérés, pour certains des deux côtés. Il reste toutefois un certain nombre d'enfants à opérer, notamment ceux qui présentaient fièvre, toux ou diarrhée (22) et d'autres dont l'opération a été reportée à la prochaine édition pour une autre raison (18).

Devant la demande croissante, le docteur Emmanuel Koutaba sou-

haite que le nombre de donateurs augmente et que les autorités organisent des formations sur place dans toutes les spécialités intervenant en chirurgie orthopédique.

La coordination concertée des ministères s'avère nécessaire pour la survie du projet

Prenant la parole pour clôturer cette campagne, la ministre Émilienne Raoul a évoqué le souhait d'une coordination concertée entre les ministères des Affaires sociales, de la Santé et de l'Enseignement supérieur pour la pérennité du projet. Elle a remercié les partenaires à savoir la société Chevron, la société Eni-Congo, la Fondation "Sur Un Pied d'Égalité", pour leur soutien financier, matériel, logistique et humain en vue de l'aboutissement heureux des différentes campagnes dudit projet.

Pour terminer, la ministre s'est interrogée sur comment faire pour satisfaire la demande de plus en plus importante en chirurgie orthopédique. Pour elle, il y a trois obstacles à relever pour le bon développement dudit projet : les ressources humaines très insuffisantes, les moyens financiers et le management afin de bien harmoniser des compétences par une intégration pour un objectif commun. Pour la représentante de la société Chevron, madame Catchia Mouthaul Tatou, « la société Chevron ne ménagera aucun effort

pour appuyer positivement le ministère des Affaires sociales dans ce projet pour donner le sourire aux enfants qui ont des malformations au niveau de leur appareil locomoteur. Votre initiative tout comme celle qui est actuellement en cours à Pointe-Noire menée par l'organisation Mercy Ships, sont de belles initiatives pour nos communautés et nous y participerons toujours », a-t-elle affirmé.

Monsieur Mvila, représentant le directeur général de la société Eni-Congo, s'est exprimé en ces termes : « Là où les cris de détresse et de désespoir des hommes s'élèvent l'action humanitaire et la solidarité doivent se rencontrer. Et à cette rencontre la société Eni-Congo a toujours été présente. Notre action ne s'arrêtera pas maintenant et nous avons entendu vos difficultés d'ordre humain, logistique et financier. Eni-Congo continuera toujours à vous appuyer dans cette belle initiative pour soulager la peine de la population. »

Ce projet avait été initié il y a près de trois ans par le ministère des Affaires sociales et la Fondation hollandaise « Sur Un Pied d'Égalité ». Notons qu'en 2012, 42 enfants ont été opérés avec succès ; en 2013, plus de 70 enfants ; et en 2014, plus d'une centaine d'actes chirurgicaux ont été réalisés.

Faustin Akono

KOUILOU

Pierre Mabiala visite le futur site de la société marocaine Cimaf

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public était à Hinda le lundi 10 février. Pierre Mabiala a visité le futur site de la Cimaf en compagnie des représentants de cette société et des autorités publiques de la sous-préfecture.

Ce site s'étend sur une surface de vingt cinq hectares sur lequel seront implantés une cimenterie et plusieurs logements sociaux pour un investissement total de 20 milliards FCFA. Bénéfices attendus : près de mille emplois

directs et indirects.

Expliquant l'importance de cet investissement, Karim Taghi, directeur Développement Afrique de la société Cimaf a signifié qu'il existe une excellente relation entre les gouvernements de la République du Congo et du Royaume du Maroc.

Objectif : rendre le ciment disponible

Il a expliqué combien il est important pour un groupe panafricain comme Cimaf de compter parmi les acteurs du développement au Congo. L'arrivée de Cimaf aidera

les Congolais dans la construction des maisons. « Rendre le ciment permanent et faire baisser son prix à travers le pays, nous sommes très heureux de bénéficier de la stratégie du développement lancée par le gouvernement de la République visant à faire du Congo un pays émergent au niveau de la sous-région de l'Afrique centrale », a-t-il déclaré.

Les autorités congolaises ont salué une initiative qui représente une solution au chômage des jeunes. « Plusieurs emplois seront offerts aux jeunes grâce à l'installation de cette société à Hinda et dans le cadre du projet de société du président de la République (Chemin d'avenir) qui prône la modernisation et l'industrialisation du pays en mettant en place plusieurs infrastructures de base ».

En dépit de la formation qu'il préconise offrir à ses futurs employés congolais au Maroc, le groupe Cimaf, qui est déjà présent dans certains pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Conakry et le Cameroun, entend indemniser les quelques familles propriétaires du site. Il est prévu la construction de cent cinquante mille logements sur cinq ans à travers le pays.

Séverin Ibara

PRÉFECTURE

Un incendie crée la panique

Vendredi dernier, le 7 février, un incendie d'origine inconnue s'est déclenché dans l'immeuble de la préfecture de Pointe-Noire. Aucun dégât matériel n'a été signalé mais la peur était vivante dans l'esprit de quelques agents.



La préfecture de Pointe-Noire

Il était 12 heures lorsqu'un incendie a démarré dans un bureau se situant au premier niveau de la préfecture. À peine maîtrisé par quelques agents courageux, cette situation en a laissé plus d'un terrifié, obligeant certains de désert leur poste de travail. Certes, l'origine des flammes reste inconnue, mais cela n'a pas empêché quelques uns de l'attribuer à la vétusté de l'installation des câbles électriques qui n'ont apparemment jamais été remplacés.

Rappelons que la préfecture de Pointe-Noire fut appelée autrefois « Hôtel Ottino » du nom de l'entrepreneur d'origine italienne, prestataire de l'entreprise de construction des Batignolles, spé-

cialisé dans le béton armé. Compte tenu de sa proximité immédiate avec la gare ferroviaire, l'Hôtel Ottino était également appelé Hôtel de la Gare ou encore Hôtel du Terminus. Mais cette vocation hôtelière n'a pas duré longtemps, car en 1949, la ville de Pointe-Noire devient la capitale politique du Moyen Congo et abritera le siège du gouverneur, du chef du territoire et de l'assemblée territoriale. Plus tard le bâtiment de l'Hôtel Ottino a été réquisitionné par l'État pour abriter ses services administratifs. Après l'indépendance du pays, cet immeuble devient le siège de la préfecture de Pointe-Noire.

Prosper Mabonzo



Pierre Mabiala et les responsables de la Cimaf sur le site

PUBLICATIONS

Un ouvrage scrute les mandats africains de Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'État congolais est parmi les rares dirigeants du continent à avoir exercé deux mandats à la tête de l'institution panafricaine. D'abord en 1986-1987, du temps de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), et vingt ans plus tard sous l'Union Africaine (UA), en 2006-2007.

Dans OUA/UA : les deux mandats de Denis Sassou N'Guesso paru chez L'Harmattan, ce sont des pans de l'histoire du continent qu'Émile Gankama a voulu, pour la postérité, fixer dans cet opuscule. Au long des 64 pages qui constituent l'ouvrage, l'auteur, journaliste, témoin de l'actualité, revient sur le rôle joué par le président congolais dans la consolidation et la sauvegarde des indépendances africaines.

Porté à la tête de l'OUA, Denis Sassou N'Guesso initie le Fonds Africa, un financement destiné à soutenir le peuple sud-africain, assujéti à la politique raciste et ségrégationniste de l'apartheid.

L'auteur restitue d'importants épisodes tels que le symposium international des hommes de lettres contre l'apartheid, organisé à Brazzaville le 25 mai 1987 ; ou encore le premier congrès des hommes de sciences, le 30 juin de la même an-

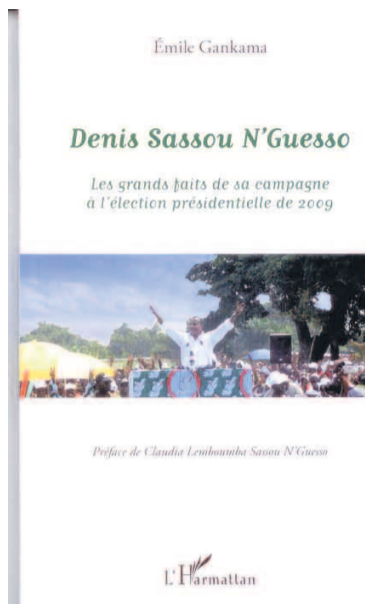
née.

Devant les premiers, le chef de l'État congolais déclarait : « Votre symposium se tient à un moment particulièrement favorable pour la lutte contre l'Apartheid. Jamais Pretoria n'a été aussi contesté à l'intérieur et tant décrié à l'extérieur (...) les hommes d'affaires les plus en vue du pays, les étudiants et les dirigeants universitaires pressent le gouvernement d'ouvrir le dialogue avec l'ANC ».

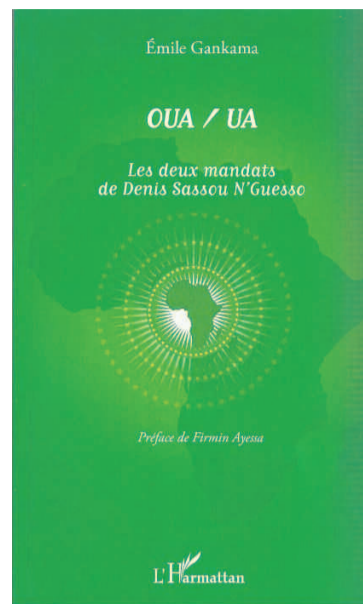
Autre période, autres défis à relever

De 2006 à 2007, Denis Sassou N'Guesso, président de l'Union africaine, consacre son mandat à la résolution des conflits qui secouent le continent. Mais de nouveaux défis sont à l'ordre du jour : la pandémie du Sida, la faim dans le monde, la fracture nord-sud, la lutte contre le terrorisme, le réchauffement climatique, etc. « Une fois la bataille de la paix, de la sécurité et de la stabilité gagnée, les Africains pourront cheminer vers une mise en œuvre rationnelle des axes de développement fixés par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ».

Ce livre de couleur verte, est préfacé par Firmin Ayessa, directeur



du cabinet du président de la République qui note : « Cet ouvrage ne dresse pas le bilan de l'organisation panafricaine, il traite, précisément, de ces deux mandats assumés par le Congo. Deux moments historiques qui permettent d'appréhender le rôle joué par Brazzaville dans la consolidation de cet instrument ayant pour vocation la sauvegarde des indépendances africaines et la mise en place d'un développement économique harmonieux à l'échelle du continent. »



Les couvertures des deux ouvrages Cerise sur le gâteau, le livre est abondamment illustré. On y découvrira Denis Sassou N'Guesso échangeant avec Georges Bush, Koffi Annan, avec les leaders politiques ivoiriens, le roi marocain ou le président Joseph Kabila de la RDC. Autre coïncidence : l'ouvrage paraît presque à l'occasion de la célébration, ce 11 février, des 25 ans du « Protocole de Brazzaville » qui consacrait la libération des peuples d'Afrique australe. L'ouvrage d'Émile Gankama ap-

porte un plus à un premier, Pour l'Afrique, dont le contenu était fait de discours prononcés par Denis Sassou N'Guesso durant son mandat panafricain.

De l'Afrique au Congo...

Dans le même esprit, l'auteur a aussi consacré sa plume à un autre moment de la vie du président Denis Sassou N'Guesso. L'ouvrage, Les grands faits de la campagne à l'élection présidentielle de 2009, passe en revue les différentes étapes de la campagne présidentielle de 2009. Les 172 pages de cette œuvre rééditée chez L'Harmattan (la première version était parue aux éditions Les Manguiers) mettent en relief ce que le public ignore d'un événement politique comme la présidentielle.

Quels villes et villages a visités le candidat ? Qu'a-t-il dit à ses électeurs ? Côté cour et côté jardin, que peut-on extraire de cette campagne ? Le reporter des Dépêches de Brazzaville, membre du cortège du candidat du RMP, estampillé « éléphant », fait revivre aux lecteurs maints faits insolites et anecdotes. Simplement : à lire...

**Bindika Rosalie
et Jocelyn Francis Wabout**

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Le verdict des Léopards de Dolisie sera connu à Kigali

Les Fauves du Niari sont condamnés à l'emporter ou à un match nul avec but le 15 février en terre rwandaise, afin d'assurer une qualification pour les seizièmes-de-finale de la compétition.

L'équipe championne du Congo n'a pas simplifié son équation lorsqu'elle a affronté, le 9 février à Dolisie, le Rayon sport du Rwanda comptant pour les préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. Les Fauves du Niari se sont contentés d'un nul 0-0, donnant ainsi un léger avantage aux Rwandais dans la perspective du match retour. Ce nul de zéro but partout ne met toutefois pas le Rayon sport de Rwanda à l'abri d'une élimination. Car le club dolisien, qui n'a pas concédé un but à domicile, peut se qualifier à défaut d'une victoire en ne se contentant que d'un autre match nul mais avec but. Le but marqué sur le terrain de l'adversaire pèserait lourd dans la balance en faveur des Congolais. Avant le coup d'envoi de cette deuxième manche, les deux équipes possèdent chacune 50% de chance. Chacune est contrainte d'ouvrir le jeu pour obtenir un résultat escompté d'autant plus que chaque rencontre a sa vérité.

Des arguments à faire valoir pour le match retour

Les Rwandais profiteront à coup sûr de l'avantage du terrain pour faire la différence. Mais l'expérience des quatre dernières compétitions africaines de l'adversaire pourrait briser leur départ de rêve pris à Dolisie. Depuis leur première participation en compétition africaine en 2010, les Léopards de Dolisie n'ont jamais été éliminés à cette étape de

la compétition. Ce serait une grande première au cas cela arrivait. Durant son parcours, l'AC Léopards a réussi à renverser des situations bien compromises. En 2011, il a été tenu en échec 1-1 sur ses propres installations face aux Étincelles, un autre club rwandais à cette même étape de la compétition. Le club dolisien avait retrouvé son potentiel offensif à Gisenyi puis s'était imposé 2-0, arrachant ainsi sa qualification pour les seizièmes-de-finale de la 8^e Coupe africaine de la confédération. En 2012, les Fauves du Niari connaissent le pire. Ils se font battre par le Club sportif Sfaxien 1-2 avant de renverser la vapeur à Sfax 2-0 et puis remporter la 9^e édition. Battu l'année dernière 1-4 à Kano, le club de Dolisie avait renversé la vapeur en s'imposant 3-0 lors des seizièmes-de-finale retour de la dernière édition de la Ligue africaine des champions. La capacité de cette équipe à réagir à l'extérieur était un argument de taille qui rend les dirigeants des Léopards de Dolisie très optimistes. Sur 19 matchs de coupe d'Afrique disputés à l'extérieur, Léopards a marqué sur 13 rencontres contre 6 matchs sans but.

Khader Bidimbou manque la balle de match

Ce qui a d'ailleurs déçu lors de cette première manche est le penalty manqué par Khader Bidimbou à la 77^e minute. Le remplaçant de Rudy Guelord Bhebey Ndey (sorti sur

blessure) était retenu dans la surface de réparation par le gardien rwandais après avoir réussi à le dribbler. L'arbitre désigne le point de penalty et sanctionne le gardien d'un carton rouge car étant le dernier défenseur. En voulant se faire justice lui-même, il envoya le ballon dans le décor. Derrière ce penalty manqué, l'équipe de Rayon sport est sérieusement ballottée. Les Fauves du Niari ont joué tout le dernier quart d'heure dans le camp rwandais mais n'ont pas réussi à prendre à contre-pied la défense. À la 75^e minute, Davy Dimitri Bissiki Magnokélé arme une frappe qui oblige le gardien à déployer son talent pour le détourner en corner. Dans le temps additionnel, Marcelin Tamboulas adresse un parfait centre au deuxième poteau où se trouvaient Khader Bidimbou et Romaric Rogombé. Les deux joueurs se gênent sur cette action mais la tête de Bidimbou ne trouve pas la lucarne. C'est la deuxième fois en cinq années que l'AC Léopards ne parvient pas à inscrire le moindre but à Dolisie lors d'un match de la coupe d'Afrique, après la défaite 0-1 contre Al Ahly, en août dernier. Les Rwandais se sont offerts deux grosses opportunités lors des 45 premières minutes. Les arrêts réflexes de Chancel Massa, le premier sur une reprise à bout portant, et l'autre sur un corner rentrant, ont permis à l'AC Léopards de ne pas encaisser de but.

James Golden Eloué

FOOTBALL, COUPE DE LA CAF

Cara jouera ses matchs à Pointe-Noire

Le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara) a choisi la deuxième ville du pays pour livrer ses rencontres en Coupe africaine de la confédération cette saison.

Les supporters de Cara, basés à Brazzaville, n'assisteront aux matchs de leur équipe que pendant le championnat national d'élite 1. Puisqu'en Coupe de la confédération africaine, le club disputera ses rencontres au stade Municipal de Pointe-Noire. L'équipe, rappelons-le, y a passé une partie de sa préparation avant d'entrer victorieusement en compétition. Les fans les plus déterminés à soutenir leur équipe, effectueront certainement le déplacement de la ville océane toutes les fois que Cara aura à livrer un match en compétition africaine, la saison en cours. À commencer par celui qui opposera le club à Malakia du Sud-Soudan le week-end prochain. Un match retour duquel dépend la qualification du représentant congolais au tour suivant.

La nouvelle réjouit sans nul doute le public sportif ponténégrin, étant donné que le dernier match de compétition africaine des clubs, disputé dans la ville océane, date de plusieurs années. Le public en a été privé à cause des contre-performances des équipes de la deuxième ville du Congo, invisibles sur la scène du football continental des clubs depuis. Heureusement que les rencontres de l'équipe nationale de football, qui se disputent désormais au stade Municipal de Pointe-Noire, ont compensé le vide.

La ville sera donc la troisième à accueillir, cette saison, les rencontres de la coupe d'Afrique. Dolisie et Brazzaville étant les villes les plus habituées à cet exercice. Seulement, l'aventure de Cara ne doit pas s'arrêter en si bon chemin pour permettre au public sportif ponténégrin de renouer durablement avec la compétition africaine des clubs. Avant que les équipes de Pointe-Noire ne prennent la relève en marquant leur retour sur la scène du football continental. C'est d'ailleurs l'objectif que V.-Club Mokanda s'est fixé cette saison après sa descente aux enfers l'année passée, au cours de laquelle il a évolué en division inférieure. En attendant, les supporters de Pointe-Noire doivent jouer leur partition en soutenant Cara qui leur offre l'occasion de vivre la coupe de la CAF en live.

Rominique Nerplat-Makaya